

«Passeport» sanitaire : que retenir des annonces de Macron

Le pass sanitaire, qui permet de prouver sa vaccination ou un test négatif au Covid-19, devra être utilisé à partir du 9 juin, dans certaines conditions.



Le pass sanitaire pourrait être hébergé sur l'application TousAntiCovid.

Par Le Parisien

Le 29 avril 2021 à 16h36



10

Il faudra bien un pass sanitaire en France. C'est une des annonces d'Emmanuel Macron, ce jeudi, [dans une interview à la presse quotidienne régionale](#), dont Le Parisien. Détaillant [un calendrier de réouvertures](#) et [de levée du couvre-feu](#), le président de la République a aussi détaillé la création et l'utilisation d'un pass sanitaire.

À lire aussi [Etapas du déconfinement, vaccins, pass sanitaire... l'interview d'Emmanuel Macron](#)

Il n'existe pas pour l'heure, en France, de pass sanitaire. Toutefois, le débat existe depuis plusieurs mois. Un tel pass, dont on ne sait pas encore la forme qu'il aura, permettrait toutefois de prouver [que l'on est vacciné contre le Covid-19](#) ou, le cas échéant, qu'on a été testé négatif récemment. Mi-avril, le gouvernement présentait [une nouvelle fonctionnalité de son application TousAntiCovid](#), Carnet, qui permet d'authentifier les tests PCR et, prochainement, les certificats de vaccination. L'Union européenne [travaille aussi sur un certificat sanitaire](#) similaire.

Pass sanitaire obligatoire

Comme l'a annoncé Emmanuel Macron, ce pass sanitaire serait obligatoire dans certaines conditions. Il le sera à compter du 9 juin, pour toute personne souhaitant se rendre dans un lieu où beaucoup de monde se mélange, un salon ou une foire. À partir du 30 juin, il le sera aussi pour tous les participants à des événements regroupant plus de 1000 personnes, comme les festivals. « Il ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours comme les restaurants, théâtres et cinémas, ou pour aller chez des amis. Par contre, dans des lieux où se brassent les foules, comme les stades, festivals, foires ou expositions, il serait absurde de ne pas l'utiliser », explique Emmanuel Macron.

Une réouverture en 4 étapes



Mai 2021						
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2021						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

ÉTAPE 1 3 mai

- Couvre-feu maintenu
- Réouverture des collèges (demi-jauge pour les 4^e et 3^e)
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux
- Statu quo pour les commerces
- Télétravail maintenu
- Réouverture des lycées (en demi-jauge)
- Fin de l'attestation de déplacement en journée

ÉTAPE 2 19 mai

- Couvre-feu décalé à 21 heures
- Réouverture* des commerces
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles avec public assis**
- Réouverture des activités sportives de plein air et dans les lieux couverts (avec protocole)
- Télétravail maintenu
- Réouverture des terrasses (tables de 6 personnes maxi.)
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits
- Réouverture* des étab. sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs**

ÉTAPE 3 9 juin

- Couvre-feu décalé à 23 heures
- Réouverture* des cafés et restos (tables de 6 personnes maxi.)
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 pers. dans les lieux de culture et les étab. sportifs***
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des salons et foires (jusqu'à 5 000 pers.)***
- Réouverture* des salles de sport, élargissement aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur

ÉTAPE 4 30 juin

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon

<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale ■ Possibilité de participer aux événements de plus de 1 000 pers. en extérieur et en intérieur*** 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Limite maxi. de public selon l'événement et la situation sanitaire locale
---	--

* RÉOUVERTURES CONDITIONNÉES AU RESPECT DE JAUGES ET PROTOCOLES ADAPTÉS À CHAQUE LIEU ET ACTIVITÉ.

LP/INFOGRAPHIE. 29/4/2021.

** 800 EN INTÉRIEUR, 1 000 EN EXTÉRIEUR. *** AVEC PASS SANITAIRE.

Les touristes étrangers devront aussi avoir un pass sanitaire à partir du 9 juin lors de leur arrivée en France, a annoncé Emmanuel Macron.

Dans la rubrique Société

[Pluies et inondations : fin de la vigilance orange en Corse](#)

[ARN messenger : ignoré puis acclamé, l'histoire d'une épopée scientifique](#)

Abonnés [Retour du masque à l'école : les coulisses d'une décision tardive](#)

 [VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Société

[Pluies et inondations : fin de la vigilance orange en Corse](#)

[ARN messenger : ignoré puis acclamé, l'histoire d'une épopée scientifique](#)

[Covid-19 en France : 33 nouveaux décès, le nombre de patients hospitalisés augmente légèrement](#)

Abonnés [Retour du masque à l'école : les coulisses d'une décision tardive](#)